

HAND ACTU IDF

l'actualité du handball francilien
n°75 - 19 juin 2020

LIGUE ÎLE DE FRANCE FFHANDBALL



sommaire

informations administratives

- assemblée générale Ordinaire par voie électronique *p. 1*
- compte-rendu de réunion du bureau directeur
réunion du 8/06/2020 *p. 2*
réunion du 15/06/2020 *p. 4*

commissions

- discipline
 - réunions du 2/06, du 9/06 & du 16/06 *p. 6*
- sportive
 - composition des poules des championnats régionaux adultes *p. 7*
- développement
 - clubs labellisés École de hand 2019 *p. 10*
 - service civique, campagne 20-21 *p. 13*

formation

- les inscriptions pour la formation à finalité professionnelle de niveau IV sont ouvertes *p. 14*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Mesdame, Messieurs les président.e.s des clubs franciliens,

Vous avez reçu ce mardi 16 juin par courriel la convocation à notre assemblée générale ordinaire qui se tiendra par voie électronique.

Vous serez appelés à voter entre le jeudi 2 et le dimanche 5 juillet sur les points suivants :

– Validation de PV d'AG de la ligue Île-de-France

- Validation du PV de l'AG ordinaire 2019 de la ligue (15 juin 2019 à Créteil)
- Validation du PV de l'AG extraordinaire 2020 de la ligue (29/05-1/06/2020 par voie électronique)

– Validation des rapports

- Validation du rapport moral
- Validation du rapport de la commission d'organisation des compétitions
- Validation du rapport de la commission d'arbitrage
- Validation du rapport de la commission de discipline
- Validation du rapport de la commission des réclamations & litiges
- Validation du rapport des ressources humaines
- Validation du rapport du commissaire aux comptes
- Validation du rapport sur les comptes 2019

– Validation des projets

- Validation du projet de la commission sportive (refonte des championnats adultes féminins)
- Validation du projet budget 2020 / tarifs 2020-2021

Le dossier préparatoire à cette AG est disponible en téléchargement sur le site de la ligue : <https://www.handball-idf.com/details/item/193-agoe-juillet2020>

Pour toute question relative à ce vote, nous vous remercions de nous adresser un courriel à l'adresse de la ligue 5800000@ffhandball.net.

Nous répondrons à ces questions et l'ensemble des réponses sera communiqué à tous les clubs avant l'ouverture du vote.



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
tél : 01 56 70 74 74

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

Le vote sera ouvert le jeudi 2 juillet à partir de 8 heures.
Le vote sera clos le dimanche 5 juillet à 21 heures.
Les résultats des votes vous seront communiqués le mardi 7 juillet au plus tard.

Information importante : pour rappel, ce vote ne peut être réalisé qu'à partir de votre adresse mail standardisée : exemple 5878020@ffhandball.net.

Je vous remercie bien vivement de faire le nécessaire afin que votre club réponde présent.

Bien cordialement – Prenez- soin de vous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



Georges Potard
Président de la ligue Île-de-France

compte-rendu de réunion

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 8 juin 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Robert Nicolas & Georges Potard

Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

Absent : M. Jean-Marie Lassalle

La séance débute à 18h00.

GESTHAND

- > Les comités ont tous communiqué le nom de leur référent chargé de la validation des licences

PRÉVENTION CONTRE LES VIOLENCES (DRJSCS)

- > Inscription faite pour une session de formation le lundi 22 juin. Rafik Heddid assistera.
Anne-Laure Bellier se propose d'être la référente auprès de la DRJSCS pour maintenir le lien existant avec la DR. Proposition acceptée

MESURES SANITAIRES

- > La fédération a fait suivre les nouvelles informations aux licenciés relatives à la COVID-19 quant à la reprise d'une activité physique.
Le guide de reprise du handball post confinement peut être téléchargé sur le site fédéral :
<https://www.ffhandball.fr/fr/articles/articles-publies/covid-19-le-guide-de-la-reprise>
Attention le questionnaire sportif COVID sert de trame, de *guideline* pour le médecin qui fera l'examen clinique, le club n'a pas à le recevoir.
- > Le totem de distribution du gel hydroalcoolique est livré et installé à la ligue
- > Un lot de 400 masques est également sur place
- > Mise en place d'instructions destinées aux personnes de la ligue (salariés et bénévoles) pour la présence au sein de la MDH, en attendant la réouverture totale. Ces instructions seront basées sur le guide mis en place par la MDH.

FORMATION

- > Les devis concernant 5 formations prévues fin juin & début juillet sont validés.
- > Service civique – Formations civiques et citoyennes à distance
En accord avec l'Agence du service civique et la DRJSCS-IDF, la Ligue de l'enseignement de la région Île-de-France propose des formations civiques et citoyennes à distance pour les jeunes en fin de contrat sur la période de mai à juillet 2020 qui n'ont pas suivi de formation en raison des mesures sanitaires liées au COVID-19. Les formations à distance sont thématiques. Elles se présentent sous la forme de 3 modules d'1h30, programmés sur deux jours consécutifs. La présence à l'ensemble des modules d'une session est obligatoire pour valider la formation. Les volontaires qui terminent leur mission en juin sont prioritaires sur ces sessions.

Pour consulter le programme et s'inscrire cliquer sur :

<https://forms.gle/zKo2Z5Qvk5K7sFWu9>

Après avoir validé la demande d'inscription, sera adressé :

- une confirmation d'inscription, dans un délai de 3 jours ouvrés
- une convocation détaillant les modalités d'accès à la formation, quelques jours avant la formation.

Important : un matériel informatique (ordinateur, micro et caméra) et une connexion internet stable sont nécessaires au bon suivi des modules. Les plateformes Adobeconnect ou 3CX et Beekast seront utilisées (aucune création de compte n'est nécessaire). Les volontaires inscrits devront se connecter 10 min avant le début de chaque session.

Pour chaque inscription, une facture de 100 euros sera éditée et adressée à la structure d'accueil du volontaire en service civique. Cette somme correspond à la prise en charge par l'Agence nationale du service civique.

FINANCES

- > Aide à un poliste : à la demande de l'association Feu vert qui soutient financièrement l'un de nos joueurs du pôle, Pascal Person est chargé de lui communiquer un bilan de la saison de ce garçon au pôle.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- > Une erreur de retranscription des clubs présents lors de l'AGE s'est malencontreusement glissée dans les documents envoyés la semaine dernière. Le HBC Soisy-Andilly-Margency a bien voté. Aussi, le nombre de clubs votants du 95 était de 19 (et non 18) pour un nombre de voix de 111 (et non 104). Le nombre total de clubs votants est bien de 179 pour un total de voix exprimées de 1077. Le détail du vote de la résolution 2 du comité 95 indiquait par ailleurs les bons chiffres.
- > Pour l'assemblée générale électorale de la ligue, qui se tiendra le samedi 24 octobre à l'auditorium de la MDH, le secrétaire général est chargé de solliciter Alain Koubi, vice-président de la fédération, afin qu'il accepte de former et d'organiser la commission électorale.
- > L'assemblée générale électorale du comité de Paris aura lieu le 20 juin. Christian Pastor représentera la ligue.

LICENCES

- > Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, la fédération oblige à produire un nouveau certificat médical pour souscrire une licence pratiquant 2020-2021.
- > Un licencié de l'ES Colombienne nous interrogeant sur la possible reprise des entraînements dans son club a été orienté vers celui-ci.
- > Le Paris SC sollicite le blocage des mutations à l'encontre de certains de ses joueurs qui restent financièrement débiteurs vis-à-vis de leur club. La requête (autorisée par les règlements fédéraux) est prise en compte, le club devra informer la ligue dès que les situations seront régularisées.
- > Le parent d'un licencié demandant le remboursement partiel de la licence de son fils pour les mois d'avril à juin, a été orienté vers son club.

MANIFESTATIONS

- > Le CROS Île-de-France va multiplier, au mois de juillet, le nombre de ses sessions *Sport en...* La ligue est déjà inscrite sur deux événements, sous réserve de l'évolution des consignes

gouvernementales relatives à la pandémie de la COVID-19 et de leur application :

- *Sport en Filles*, les 7, 8 et 9 juillet 2020 à l'île de loisirs de Vaires-Torcy (77)
- *Sport en'Semble*, les 15, 16 et 17 juillet 2020 à l'île de loisirs de Vaires-Torcy (77)
- *Sport en Mixte*, les 28, 29 et 30 juillet 2020 à l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) : le comité 78 sera sollicité.

> Dispositif Été en Île-de-France

Le CROSIF remercie la ligue pour son engagement dans ce projet. Il nous communique quelques précisions concernant les subventions proposées par la Région. Chaque ligue et comité s'engageant dans ce projet pourra recevoir une enveloppe pouvant aller jusqu'à 42 500 euros. Concrètement, chaque stage organisé par un club ou la ligue / le comité pourra être subventionné à hauteur de 150 euros pour un stage de 2 jours et demi et 300 euros pour un stage de 5 jours. Un montant de 500 euros d'aide sera également attribué pour l'organisation pratique des stages (achat de matériels, ...)

La Région pourra, par exemple, dans le cadre de ce dispositif, prévu du 6 juillet au 30 août, soutenir 35 structures par ligue ou comité régional, dans le cas où chaque structure organise un stage découverte de 2 jours et demi par semaine durant toute la période de 8 semaines. Le dispositif est modulable, il est ainsi également possible de faire participer plus de structures par ligue ou comité régional.

Pour participer à ce dispositif, le CROSIF invite à faire part des projets en remplissant le questionnaire en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdSDDIsq2TZSL85Bvm52nKvoYBjEMBa4_8GvOm2YBuAiiif3lg/viewform

CONVENTIONS

- > Les conventions régionales sont en cours d'étude par la commission statuts et règlements de la ligue avant d'être présentées au CA. Pascal Person après une consultation des dossiers a fait part de ses remarques :
 - une anomalie subsiste dans un dossier de convention du Val-d'Oise.
 - des réserves sur un dossier du 93, au regard des éléments recueillis et non des écrits du document. Comme c'est un dossier délicat, il souhaite que les dirigeants soient plus précis dans leur projet (écart important entre le prévisionnel et le réalisé, sportif).
- > Les conventions relatives aux championnats de France (adultes & jeunes) ont été validées par le bureau directeur.

INFORMATIQUE

- > Proposition de chargement du logiciel Osiris pour les présidents des comités et les CTF pour l'étude des dossiers ANS. La proposition sera à valider par le conseil territorial.

ARBITRAGE

- > Un certificat médical spécifique pour les juges arbitres territoriaux de plus de 55 ans est en téléchargement sur le site fédéral, ainsi que les recommandations de la Commission Médicale Nationale.

Ces documents sont également à disposition dans l'hand arbitrage (onglet *Mes documents*). Attention, comme pour tous les licenciés, le questionnaire sportif COVID est personnel, la commission médicale n'a pas à le recevoir. Les juges arbitres pourront soit le remplir avant leur visite et l'apporter au médecin qui les examinera soit l'apporter en consultation et le remplir avec le médecin

- > Le président de la CTA fait suivre le *Guide d'honorabilité des bénévoles* transmis par la CNA. Un groupe de travail va se mettre en place au niveau de la fédération.

NOTE D'INTERSAISON

- > La présidente de la commission statuts et règlements rédige la note d'intersaison qui reprend notamment les informations concernant les licences, les qualifications & les mutations.

La séance est levée à 20h15.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

compte-rendu de réunion

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 15 juin 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer & Marie-José Gaudefroy
MM. Robert Lafond, Robert Nicolas & Georges Potard

Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson & Christian Pastor

Excusés : M^{me} Nathalie Lassalle & M. Jean-Marie Lassalle

La séance débute à 18h00.

RESSOURCES HUMAINES

- > Une réunion du **CSE** de la ligue organisée en visio conférence la semaine dernière a permis d'informer la représentation du personnel des éléments d'organisation de la vie de la ligue pour le mois de juin et les mois d'été : poursuite du télétravail pour juin, avec possibilité de passage dans nos locaux, le mercredi après-midi pour les collaborateurs venant récupérer du matériel ou des dossiers utiles à leur travail.
- > Une note d'organisation de la **sécurité sanitaire** pour le personnel et les visiteurs occasionnels du siège de la ligue sera diffusée cette semaine :

NOTE DE SERVICE COVID-19 – CONSIGNES DE SÉCURITÉ SANITAIRE

Dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire pendant l'épidémie de COVID-19, nous vous donnons ci-après des consignes à respecter impérativement. Elles concernent le personnel et les dirigeants de la ligue et les visiteurs occasionnels.

PERSONNEL ET DIRIGEANTS LIGUE

Un document intitulé « FFHB_LIGUE_IDFHB_LIVRET_COVID_SALARIE » est diffusé à l'ensemble du personnel et des dirigeants, attaché à ce présent courriel d'accompagnement de cette note. Un tirage est mis à disposition dans chacun des bureaux. Ce document précise les conditions d'accès et de vie à la MDH et doit être impérativement respecté. Parallèlement, pour la ligue particulièrement nous ajoutons les informations et précisions suivantes :

Respect des couloirs de circulation :

- L'entrée de la ligue se fait par le côté auditorium, pour en sortir utiliser l'actuelle entrée.
- Les couloirs de circulation à la MDH et chez nous sont fléchés au sol.

Gel disponible dans nos locaux :

1. Un flacon de gel est mis à la disposition dans chaque bureau.
2. Un grand flacon dans un distributeur (totem) est positionné devant le coin toilettes.
3. Il est obligatoire de se laver les mains avant d'entrer dans les toilettes, ainsi qu'à la sortie.

Les masques :

Nous disposons de deux catégories de masques :

- masques lavables pour lesquels chacun disposera d'une dotation de 5 masques dont on rappelle qu'ils peuvent être lavés et réutilisés entre 4 et 10 fois. La dotation sera déposée sur le bureau de chaque collaboratrice et collaborateur et dirigeant.
- masques tissu ou chirurgicaux jetables réservés aux visiteurs (stagiaires formation, membre des commissions...). Ils seront mis à disposition sur demande au secrétaire général par courriel par le responsable de la commission concernée.

La restauration :

Le self-service de la Maison reste fermé jusqu'à la date de reprise de la Maison, le 24 août 2020 (sous réserve d'événements imprévisibles aujourd'hui qui pourraient entraver cette démarche). Le personnel et les dirigeants doivent donc, pendant cette période, s'organiser afin de disposer de leur panier repas et/ou fréquenter un établissement extérieur sur leur pause-déjeuner.

Suspicion de COVID-19 :

Comme en cas d'arrêt de travail provoqué par toute maladie, il est appelé au personnel qu'il doit prévenir la ligue rapidement de sa situation.

Vos passages en nos locaux :

Nous vous rappelons qu'une possibilité de passage dans les locaux de la ligue est prévu le mercredi après-midi, jusqu'à nouvel avis, afin de vous permettre de récupérer de la documentation et/ou du matériel utile à votre télétravail. Vous devez en avertir la MDH via le secrétaire général de la ligue.

STAGIAIRES FORMATION ET VISITEURS OCCASIONNELS

Un courriel d'avertissement doit systématiquement être envoyé aux intéressés.

FORMATION

- > **Stages** : la ligue relance ses séances de formation, notamment le Titre professionnel de niveau V et des formations autour des nouvelles pratiques qui se dérouleront à la MDH. Les participants ont été informés par courriel de notre organisation de sécurité sanitaire les concernant (cf. ci-dessus).
- > **Apprentissage** : l'apprentissage permet de former les jeunes et les éducateurs des clubs dans de meilleures dispositions. La formation reste gratuite pour l'apprenti, et l'employeur du sport bénéficie d'avantages financiers importants et plus rapidement. Le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures en faveur de l'apprentissage avec notamment la mise en place d'une prime exceptionnelle à l'embauche d'un apprenti. Ainsi, " *Le coût d'un apprenti sera quasi-nul la première année pour les entreprises*". Notre secteur formation va renforcer ses offres de formations pour cette nouvelle saison.
- > **FOAD** : Marina Colmet est missionnée sur une formation à la FOAD (formation à distance), dans le cadre de la mise en œuvre de cette technique en cours sur le territoire francilien. Nicolas Hachette sera chargé de la gestion des questions techniques (utilisation des moyens internet) liées à cette forme pédagogique

NOUVELLES DES CLUBS

- > Nous enregistrons l'arrivée d'un **nouveau club Sport en entreprises** : « Outsiders ».
- > **Départ de dirigeants** : MM. Burnel et Durand, dirigeants du HB Brie 77, annoncent leur départ de l'administration de leur club, après 12 années de services, laissant derrière eux des chiffres éloquentes, dont 601 licences pour une ville de 18 000 habitants, une présence en championnat de France jeunes aussi bien en garçons qu'en filles, beaucoup d'activité autour de la santé et du bien être (handfit décliné selon les âges et les pathologies : plus de 200 licenciés), diversité de pratique répondant aux demandes des familles (hand corpo, baby hand, loisir, handensemble), sensibilisation et/ou découverte du hand dans les villes autour de Brie (6 villes actuellement concernées), plus gros club associatif de la ville de Brie-Comte-Robert, toutes activités confondues. La ligue leur souhaite bon vent dans leurs nouvelles activités et accueillera la nouvelle équipe qui prendra les commandes pour un nouvel élan.

- > Réclamation : la fédération nous fait suivre une réclamation de la maman d'un joueur de l'US Melun-Dammarie, que nous faisons suivre audit club.

COMMISSION TERRITORIALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

- > Christian Pastor nous informe que le HBC Val-de-Seine, qui évoluait en championnat féminin pré-nationale, renonce au niveau régional pour la saison 2020-2021. De ce fait, le CHB Bry est promu au niveau pré-nationale et l'Ent. Roissy-Ozoir est repêché en excellence.

COMMISSION TERRITORIALE DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

- > Référents qualification : chaque comité a désigné un référent qualification. La commission des statuts et règlements territoriale les conviera très prochainement à une réunion dont l'ordre du jour sera le suivant :
 - Processus de validation/qualification des licences
 - Rappel sur les différents types de licence et les mutations
 - Élaboration conjointe sur la note intersaison territoriale et sur le mémento qualification /mutation à destination des clubs
 - Questions diverses

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

- > À la suite de la présentation du pré-rapport de travail de la commission autour de l'organisation de notre secteur arbitrage, lors d'un précédent comité territorial francilien, une réunion débat est organisée le samedi 20 juin 2020 de 10h00 à 12h30 au siège du comité du Val-de-Marne avec, à l'ordre du jour :
 - Présentation des conclusions du groupe de travail de la CTA sur le plan de formation des JAJ et JA franciliens
 - Perspectives 2020-2024
 - Questions diverses

L'invitation a été lancée auprès de tous les comités.

COMMISSION TERRITORIALE DES RÉCLAMATIONS ET LITIGES

- > Robert Dujardin nous confirme le départ de Nathalie Benard, membre de la CRL territoriale depuis au moins 8 saisons, et administratrice régionale représentant les clubs du comité du Val-d'Oise. Elle quitte la région parisienne, à la fin de la saison, pour suivre son entreprise qui va s'installer dans le sud-ouest, près de Bordeaux. Le bureau directeur la remercie bien vivement pour son travail bénévole en faveur du handball francilien, et lui souhaite un avenir radieux dans son futur environnement géographique.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ET SERVICES AUX CLUBS

- > Sport en filles : les équipes développement de la ligue participeront à l'opération *Sport en Filles*, organisée par le comité régional olympique et sportif le 9 juillet 2020, à l'Île-de-Loisirs régionale de Vaires-Torcy, avec des activités proposées de 10h00 à 12h35 et de 13h45 à 16h20. Chaque groupe de participant disposera de 45 minutes par atelier et 10 minutes de battement pour passer d'un atelier à un autre. :

10h00-10h45 : 1 ^{er} groupe	13h45-14h30 : 4 ^e groupe
10h55-11h40 : 2 ^e groupe	14h40-15h25 : 5 ^e groupe
11h50-12h35 : 3 ^e groupe	15h35-16h20 : 6 ^e groupe

Les collaborateurs de Nathalie Lassalle auront ainsi l'occasion de présenter nos activités à un grand nombre de jeunes, avec

distribution de plaquettes, goodies, liste de clubs et autres supports de communication.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LIGUE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

- > La convocation des clubs franciliens à l'assemblée générale de la ligue par voie électronique devrait être lancée le 16 juin, avec à l'ordre du jour :
 - **Validation de PV d'AG de la ligue Île-de-France**
 - Validation du PV de l'AG ordinaire 2019 de la ligue (15 juin 2019 à Créteil)
 - Validation du PV de l'AG extraordinaire 2020 de la ligue (29/05-1/06/2020 par voie électronique)
 - **Validation des rapports**
 - Validation du rapport de la commission sportive
 - Validation du rapport de la commission d'arbitrage
 - Validation du rapport de la commission de discipline
 - Validation du secteur formation
 - Validation du rapport de la commission des réclamations & litiges
 - Validation du rapport du commissaire aux comptes
 - Validation du rapport du trésorier & du président sur les comptes 2019
 - **Validation des projets**
 - Validation du projet de la commission sportive (refonte des championnats adultes féminins)
 - Validation du projet budget 2020 / tarifs 2020-2021

Le dossier complet relatif à cette consultation sera joint à la convocation. Les clubs seront invités à interroger la ligue pendant la période précédant les jours dédiés aux votes. Enfin, comme pour notre précédente AG réalisée par voie électronique, un lien indiqué dans la convocation donnera accès au formulaire de vote (ouvert à compter du 2 juillet et ce jusqu'au 5 juillet au soir).

NOTE INTERSAISON

- > Une note d'informations concernant l'intersaison va être diffusée aux clubs franciliens dans le courant de la semaine. Elle rappellera les différentes recommandations relatives à la vie administrative des clubs, comme le renouvellement et à la création de licences, les mutations. Elles sont sans changement par rapport à la saison passée, sauf pour la période de mutations qui ira jusqu'à fin août. Comme indiqué dans le dossier de la prochaine assemblée générale par voie électronique, les tarifs sont inchangés avec une seule modification : l'affiliation fédérale (176 euros) est dorénavant facturée aux clubs directement par la Fédération.

La séance est levée à 20h30.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

discipline

Réunion du 2/06/2020

CM Aubervilliers

Dossier H20

Joueur (capitaine)

Match : CM Aubervilliers vs Issy-Paris Hand (moins de 15 ans fém., excellence, poule A) / Motif : n'a pu contenir ses paroles / Moment : après match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 21

Sanction : 4 dates de suspension / Période probatoire : 6 mois

COMMISSION
DISCIPLINE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



Réunion du 9/06/2020

CM Aubervilliers

Dossier H83

Responsable de salle

Match : CM Aubervilliers vs Noisy-le-Grand HB 1 (moins de 13 ans masc., honneur dép.)

Sans suite

Dossier H84

Secrétaire

Match : CM Aubervilliers vs Noisy-le-Grand HB 1 (moins de 13 ans masc., honneur dép.)

Sans suite

Dossier H85

Chronométrateur

Match : CM Aubervilliers vs Noisy-le-Grand HB 1 (moins de 13 ans masc., honneur dép.) / Motif : n'a pas répondu à une demande de rapport / Moment : après match / Qualification : manquement à l'éthique sportive / Article : 20.1, annexe 71

Sanction : 2 dates de suspension / Période probatoire : 1 an

Réunion du 16/06/2020

AS Bondy

Dossier H14

Club

Match : Villemomble HB vs AS Bondy (plus de 16 ans fém., 1^{re} division territoriale)

Sans suite

Marolles HB

Dossier H86

Joueur

Motif : a écrit une avanie envers la commission territoriale de discipline IDF / Qualification : attitude anti-sportive grossière / Article : 20.1, annexe 4F

Sanction : 8 dates (6 dates + 2 dates sursitaires) de suspension / Période probatoire : 1 an (6 mois + 6 mois)

COMPOSITION DES POULES DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



N3R FÉMININE

POULE A		POULE B	
HBC SERRIS VE 1B	5877072	BLANC-MESNIL SP. *	5893012
ASHB LES MUREAUX *	5878075	AULNAY HB 1B	5893009
ENT. ÉLITE VAL-D'OISE	5895011	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016
PARIS SC	5875056	PARIS UC	5875005
HBC THIERRY PONTAIN	5877043	US PALAISEAU 1B	5891028
HBC GAGNY 1B **	5893002	US ORMESSON	5894010
ASV CHATENAY-MALABRY	5892005	ENT. SOISY-EAUBONNE	5895025
ES SUCY	5894029	AS MANTAISE	5878002

* sous réserve de procédure en cours

** ou ENT. NOISY / GAGNY 1C



PRÉ-NATIONALE MASCULINE

POULE A		POULE B	
CHAVILLE HB	5892011	USM VILLEPARISIS	5877037
LA DIONYSIENNE HB	5893032	USM MALAKOFF	5892019
COURBEVOIE HB	5892014	ES BRUNOY	5891007
TU VERRIÈRES-LE-BUISSON	5891037	VERSAILLES HBC	5878041
HBC THIERRY PONTAIN	5877043	TORCY HB MLV 1B	5877034
PARIS SC 1B	5875056	PARIS UC	5875005
VILLIERS EC	5894035	SAVIGNY HB91 1B	5891034
HBC SOISY/ANDILLY/MARGENCY	5895025	US DEUIL-ENGHEN-MONTMORENCY	5895018



PRÉ-NATIONALE FÉMININE

POULE A		POULE B			
POULE A1	VILLIERS EC	5894035	POULE B1	HBC ANTONY	5892006
	HBC CONFLANS 1B	5878061		CERGY HB 1B	5895062
	ST-MICHEL SP. 1B	5891002		AC BOBIGNY	5893013
	ENT. VILLIERS / PAYS-DE-FRANCE	5895051		US ALFORTVILLE 1B	5894001
	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002		COULOMMIERS HBC	5877011
	CS MEAUX	5877019		TU VERRIÈRES-LE BUISSON	5891037
POULE A2	ENT. FÉM. CENTRE YVELINES	5878027	POULE B2	AULNAY HB 1C	5893009
	HB BRIE 77	5877083		PARIS ST-GERMAIN HB 1B	5875071
	STADE DE VANVES	5892029		CS MONTERELAIS	5877023
	US PALAISEAU 1C	5891028		COURBEVOIE HB	5892014
	USM MALAKOFF 1B	5892019		CSM PUTEAUX	5892024
	CHB BRY	5894058		ES MONTGERON	5891003

EXCELLENCE MASCULINE



POULE A	
MORSANG-FLEURY HB91	5891026
STADE DE VANVES 1B	5892029
NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024
THIAIS HBC	5894046
USC MAISONS-LAFFITTE	5878026
ES SUCY	5894029
HBC SERRIS VE 1B	5877072
EXEMPT	

POULE B	
ENT. BOURGET / BLANC-MESNIL	5893015
SÉNART AHB	5877078
ASV CHATENAY-MALABRY	5892005
AS CORBEIL-ESSONNES	5891009
RÉVEIL DE NOGENT 1B	5894009
RSC CHAMPIGNY	5894050
AS BONDY	5893001
EXEMPT	

POULE C	
AS MANTAISE	5878002
LEVALLOIS SC	5892036
CSA KREMLIN-BICÊTRE 1B	5894005
DRAVEIL HB	5891011
AULNAY HB	5893009
ES VITRY	5894040
UMS PONTAULT-COMBAULT 1B	5877029
EXEMPT	

POULE D	
US PALAISEAU	5891028
CS MONTERELAIS	5877023
HBC LIVRY-GARGAN 1B	5893003
AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1B	5892002
HBC VAL-DE-SEINE	5891017
US ALFORTVILLE	5894001
ASC TRAPPES	5878072
EXEMPT	

EXCELLENCE FÉMININE



POULE A		
POULE A1	SCA 2000 ÉVRY	5891015
	CM AUBERVILLIERS 1B	5893008
	HBC ARCUEILLAIS	5894056
	ENT. FÉM. CENTRE YVELINES 1B	5878027
	CSM FINANCES	5875001
	EXEMPT	
POULE A2	HBC LIVRY-GARGAN	5893003
	ES VITRY	5894040
	ENT. ROISSY-OZOIR	5877032
	ENT. VILLIERS / PAYS-DE-FRANCE 1B	5895051
	BLANC-MESNIL SP. 1B	5893012
	EXEMPT	

POULE B		
POULE B1	HBC ST-LEU/TAVERNY	5895022
	AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 1B	5878030
	MONTREUIL HB	5893004
	US IVRY 1B	5894004
	HBC DOURDAN	5891010
	EXEMPT	
POULE B2	HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB	5878046
	PARIS SC 1B	5875056
	NOISY-LE-GRAND HB 1B*	5893005
	AVON SC	5877001
	ES COLOMBIENNE 1B	5892004
	EXEMPT	

* ou ENT. NOISY / GAGNY 1D

HONNEUR MASCULIN

POULE A	
SCA 2000 ÉVRY	5891015
PARIS 18E	5875052
TREMBLAY-EN-FRANCE HB 1C	5893034
HBC DU PARISIS	5895052
ASA MAISONS-ALFORT 1B	5894024
MONTREUIL HB	5893004
COURBEVOIE HB 1B	5892014
ENT. 2 RIVES DE SEINE	5878004

POULE B	
PARIS UC 1B	5875005
HBC VÉLIZY	5878040
CA L'HAY-LES-ROSES	5894023
AV. SURVILLIERS FOSSES-MARLY HB	5895049
US LAGNY-MONTÉVRAIN 1B	5877016
H MENNECY VE	5891025
CM AUBERVILLIERS 1B	5893008
STADE DE VANVES 1C	5892029

POULE C	
BLANC-MESNIL SP. 1B	5893012
AS MEUDON	5892020
FB2M HB 1B	5895036
STE-GENEVIÈVE SP.	5891031
AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	5878030
USJM HB MITRY-MORY	5877021
STADE FRANÇAIS	5875038
HBC SOISY/ANDILLY/MARGENCY 1B	5895025

POULE D	
VILLEMOMBLE HB 1B	5893055
HBC LIMOURS	5891049
PARIS SG 1C	5875071
US ÉZANVILLE / ÉCOUEN	5895035
BOIS-COLOMBES SP. 1B	5892010
AS ST-MANDÉ 1B	5894006
AS POISSY	5878032
CLAYE-SOUILLY SHB	5877009

POULE E	
PARIS SC 1C	5875056
ES COLOMBIENNE	5892004
MONTFERMEIL HB 1B	5893022
HVO HB L'ISLE-ADAM / PERSAN	5895019
HBC CONFLANS	5878061
LE MÉE SP.	5877006
TU VERRIÈRES-LE BUISSON 1B	5891037
ASS. ST-AURICE-DU-PERREUX	5894044

POULE F	
CS MEAUX	5877019
ES MONTGERON	5891003
HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB 1B	5878046
ISSY HBM 1B	5892047
ENT. PLESSÉENNE HB 1B	5894026
AS ST-OUEN-L'AUMÔNE 1B	5895023
BONDOUFLE AC CE	5891006
HBC GAGNY *	5893002

* ou ENT. NOISY / GAGNY

label école de hand 2019



5877008	AS CHELLES	LABEL BRONZE
5877015	US LA GRANDE-PAROISSE	LABEL BRONZE
5877019	CS MEAUX	LABEL BRONZE
5877029	UMS PONTAULT-COMBAULT	LABEL BRONZE
5877035	US VAIRES EC	LABEL BRONZE
5877045	US CHATELET-EN-BRIE	LABEL BRONZE
5877053	FONTENAY-TRÉSIGNY HB	LABEL BRONZE
5877060	ASM JOUARRE	LABEL BRONZE
5877067	HBC CAMPÉSIEN	LABEL BRONZE
5877082	PROVINS HBC	LABEL BRONZE
5877089	PERTHES-EN-GATINAIS HB77	LABEL BRONZE
5877009	CLAYE-SOUILLY SHB	LABEL SIMPLE
5877016	US LAGNY-MONTÉVRAIN	LABEL SIMPLE
5877020	US MELUN-DAMMARIE	LABEL SIMPLE
5877039	SC GREZ-TOURNAN	LABEL SIMPLE
5877043	HBC THIERRY PONTAIN	LABEL SIMPLE
5877058	HBC NOISIEL	LABEL SIMPLE
5877063	HBC LA THÉROUANNE	LABEL SIMPLE
5877071	CS QUINCY-VOISINS	LABEL SIMPLE
5877074	OURCQ HBC	LABEL SIMPLE
5877088	HBC CANNES-ÉCLUSE	LABEL SIMPLE

Comité 75		
5875056	PARIS SC	LABEL OR
5875071	PARIS ST-GERMAIN HB	LABEL ARGENT
5875005	PARIS UC	LABEL BRONZE
5875038	STADE FRANCAIS	LABEL SIMPLE

Comité 77		
5877021	USJM HB MITRY-MORY	LABEL OR
5877025	HBC NANGIS	LABEL OR
5877078	SENART AHB	LABEL OR
5877083	HB BRIE 77	LABEL OR
5877006	LE MÉE SP.	LABEL ARGENT
5877011	COULOMMIERS HBC	LABEL ARGENT
5877023	CS MONTERELAIS	LABEL ARGENT
5877032	ENT. ROISSY-OZOIR	LABEL ARGENT
5877034	TORCY HB MLV	LABEL ARGENT
5877037	USM VILLEPARIS	LABEL ARGENT
5877041	HBC DU LOING	LABEL ARGENT
5877048	CESSON-VERT-ST-DENIS HB	LABEL ARGENT
5877072	HBC SERRIS VE	LABEL ARGENT
5877084	MORMANT AHBC	LABEL ARGENT
5877085	LA FERTÉ-GAUCHER HB	LABEL ARGENT
5877001	AVON SC	LABEL BRONZE

Comité 78		
5878031	PLAISIR HBC	LABEL OR
5878032	AS POISSY	LABEL OR
5878041	VERSAILLES HBC	LABEL OR
5878046	HOUILLES-LE VESINET-CARRIÈRES HB	LABEL OR
5878002	AS MANTAISE	LABEL ARGENT
5878003	CA MANTES-LA-VILLE	LABEL ARGENT
5878004	CLOC ACHÈRES	LABEL ARGENT
5878007	AS BONNIERES	LABEL ARGENT
5878030	AS MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	LABEL ARGENT
5878056	USHB VERNUILLET-VERNEUIL	LABEL ARGENT
5878061	HBC CONFLANS	LABEL ARGENT
5878075	ASHB LES MUREAUX	LABEL ARGENT
5878010	CELLOIS HB	LABEL BRONZE
5878013	LES CLAYES-SOUS-BOIS HB	LABEL BRONZE
5878017	AS ST-CYR-FONTENAY HB78	LABEL BRONZE
5878020	US HOUDAN	LABEL BRONZE
5878026	USC MAISONS-LAFFITTE	LABEL BRONZE
5878027	ÉLANCOURT-MAUREPAS HB	LABEL BRONZE
5878040	HBC VELIZY	LABEL BRONZE
5878054	TRIEL-CHANTELOUP-HAUTIL HB	LABEL BRONZE
5878072	ASC TRAPPES	LABEL BRONZE
5878077	LIMAY HBC 78*	LABEL BRONZE
5878008	HB BOUGIVAL	LABEL SIMPLE
5878022	HB BOIS-DARCY	LABEL SIMPLE

5878034	RAMBOUILLET SP.	LABEL SIMPLE
5878045	US LE PECQ	LABEL SIMPLE
5878063	GUYANCOURT HB	LABEL SIMPLE
5878074	AS SARTROUVILLE	LABEL SIMPLE

5892011	CHAVILLE HB	LABEL ARGENT
5892014	COURBEVOIE HB	LABEL ARGENT
5892015	AS FONTENAY-AUX-ROSES	LABEL ARGENT
5892024	CSM PUTEAUX HANDBALL	LABEL ARGENT
5892026	RUEIL AC	LABEL ARGENT
5892029	STADE DE VANVES	LABEL ARGENT
5892045	ISSY-PARIS HAND	LABEL ARGENT
5892049	ES NANTERRE	LABEL ARGENT
5892001	ASNIERES HBC	LABEL BRONZE
5892020	AS MEUDON	LABEL BRONZE
5892028	HBC SURESNES	LABEL BRONZE
5892036	LEVALLOIS SC	LABEL BRONZE
5892046	VILLE-DAVRAY HB	LABEL BRONZE
5892012	CLAMART HB	LABEL SIMPLE
5892047	ISSY HBM	LABEL SIMPLE
5892048	HBC VAUCRESSON	LABEL SIMPLE
5892050	CSM GENNEVILLOIS	LABEL SIMPLE

Comité 91		
5891001	MASSY EHB	LABEL OR
5891026	MORSANG-FLEURY HB	LABEL OR
5891034	SAVIGNY HB91	LABEL OR
5891071	HBC LISSES	LABEL OR
5891003	ES MONTGERON	LABEL ARGENT
5891005	AL BRETIGNY	LABEL ARGENT
5891007	ES BRUNOY	LABEL ARGENT
5891009	AS CORBEIL-ESSONNES	LABEL ARGENT
5891011	DRAVEIL HB	LABEL ARGENT
5891012	AS ÉGLY	LABEL ARGENT
5891015	SCA 2000 ÉVRY	LABEL ARGENT
5891017	HBC VAL-DE-SEINE	LABEL ARGENT
5891025	H MENNECY VE	LABEL ARGENT
5891028	US PALAISEAU	LABEL ARGENT
5891037	TU VERRIÈRES	LABEL ARGENT
5891040	AS VILLEBON-LONGJUMEAU	LABEL ARGENT
5891047	AS ITTEVILLE	LABEL ARGENT
5891081	PORTES DE LESSONNE HB	LABEL ARGENT
5891002	ST-MICHEL SP.	LABEL BRONZE
5891006	BONDOUFLE AC CE	LABEL BRONZE
5891010	HBC DOURDAN	LABEL BRONZE
5891014	HB ÉTAMPOIS	LABEL BRONZE
5891018	GIF HBC	LABEL BRONZE
5891031	ST-GENEVIÈVE SP.	LABEL BRONZE
5891041	ES VIRY-CHATILLON	LABEL BRONZE
5891049	HBC LIMOURS	LABEL BRONZE
5891062	USO ATHIS-MONS	LABEL BRONZE
5891066	HBC COUDRAYSIEN	LABEL BRONZE
5891069	VAL-D'YERRES HB	LABEL BRONZE
5891074	ÉPINAY-VILLEMOSION HBC	LABEL BRONZE
5891075	BALLANCOURT VE HB	LABEL BRONZE
5891024	AS MARCOUSSIS	LABEL SIMPLE
5891082	US GRIGNY	LABEL SIMPLE

Comité 93		
5893002	HBC GAGNY	LABEL OR
5893003	HBC LIVRY-GARGAN	LABEL OR
5893004	MONTREUIL HB	LABEL OR
5893008	CM DAUBERVILLIERS	LABEL OR
5893034	TREMBLAY-EN-FRANCE HB	LABEL OR
5893055	VILLEMOMBLE HB	LABEL OR
5893005	NOISY-LE-GRAND HB	LABEL ARGENT
5893022	MONTFERMEIL HB	LABEL ARGENT
5893023	HBC NEUILLY-SUR-MARNE	LABEL ARGENT
5893053	HBC ROMAINVILLE	LABEL ARGENT
5893067	USM AUDONNIENNE	LABEL ARGENT
5893069	VILLEPINTE HBC	LABEL ARGENT
5893001	AS BONDY	LABEL BRONZE
5893009	AULNAY HB	LABEL BRONZE
5893012	BLANC-MESNIL SP.	LABEL BRONZE
5893015	HBC DU BOURGET	LABEL BRONZE
5893024	NEUILLY-PLAISANCE SP.	LABEL BRONZE
5893025	HBC NOISÉEN	LABEL BRONZE
5893030	SO ROSNY-SOUS-BOIS	LABEL BRONZE
5893033	ES SEVRAN	LABEL BRONZE
5893013	AC BOBIGNY	LABEL SIMPLE
5893018	AS DRANCY	LABEL SIMPLE
5893032	LA DIONYSIENNE HB	LABEL SIMPLE
5893052	SECTION RAINCÉENNE HB	LABEL SIMPLE
5893057	LILAS-PRÉ HB	LABEL SIMPLE

Comité 92		
5892004	ES COLOMBIENNE	LABEL OR
5892006	HBC ANTONY	LABEL OR
5892019	USM MALAKOFF	LABEL OR
5892002	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	LABEL ARGENT
5892005	ASV CHATENAY-MALABRY	LABEL ARGENT
5892009	COM BAGNEUX	LABEL ARGENT
5892010	BOIS-COLOMBES SP.	LABEL ARGENT

Comité 94		
5894001	US ALFORTVILLE	LABEL OR
5894003	US CRÉTEIL	LABEL OR
5894004	US IVRY	LABEL OR
5894024	ASA MAISONS-ALFORT	LABEL OR
5894035	VILLIERS EC	LABEL OR
5894040	ES VITRY	LABEL OR
5894006	AS ST-MANDÉ	LABEL ARGENT
5894007	STELLA SP. ST-MAUR	LABEL ARGENT
5894009	RÉVEIL DE NOGENT	LABEL ARGENT
5894012	CSM BONNEUIL	LABEL ARGENT
5894019	US FONTENAYSIENNE	LABEL ARGENT
5894023	CA L'HAÏ-LES-ROSES	LABEL ARGENT
5894029	ES SUCY	LABEL ARGENT
5894031	CS VALENTON	LABEL ARGENT
5894032	US VILLEJUIF	LABEL ARGENT
5894038	VILLENEUVE-LE-ROI HB	LABEL ARGENT
5894051	CHENNEVIERES HBC	LABEL ARGENT
5894053	MAROLLES HB	LABEL ARGENT
5894055	JOINVILLE HBA	LABEL ARGENT
5894056	HBC ARCUEILLAIS	LABEL ARGENT
5894057	ÉLAN CHEVILLY-LARUE	LABEL ARGENT
5894005	CSA KREMLIN-BICÊTRE	LABEL BRONZE
5894010	UNION SPORTIVE DORMESSON	LABEL BRONZE
5894011	CA BOISSY	LABEL BRONZE
5894014	HBC CACHAN	LABEL BRONZE
5894017	HBC CHOISY LE ROI	LABEL BRONZE
5894046	THIAIS HBC	LABEL BRONZE
5894050	RSC CHAMPIGNY	LABEL BRONZE
5894058	CHB BRY	LABEL BRONZE
5894026	ENT. PLESSÉENNE	LABEL SIMPLE

5895005	HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE	LABEL SIMPLE
5895019	HVO HB L'ISLE-ADAM / PERSAN	LABEL SIMPLE
5895035	US ÉZANVILLE-ÉCOUEN	LABEL SIMPLE
5895040	MONTMAGNY HB	LABEL SIMPLE
5895053	ASS. MARINOISE HB	LABEL SIMPLE

Comité 95		
5895036	FB2M HB	LABEL OR
5895049	AV. SURVILLIERS – FOSSES-MARLY HB	LABEL OR
5895018	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	LABEL ARGENT
5895020	ASS. ROISSY HB95	LABEL ARGENT
5895021	ST-GRATIEN-SANNOIS HBC	LABEL ARGENT
5895052	HBC DU PARISIS	LABEL ARGENT
5895023	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	LABEL ARGENT
5895025	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	LABEL ARGENT
5895062	CERGY HB	LABEL ARGENT
5895001	COM ARGENTEUIL	LABEL BRONZE
5895003	CSM EAUBONNE	LABEL BRONZE
5895011	HBC FRANCONVILLE	LABEL BRONZE
5895013	HB GOUSSAINVILLE	LABEL BRONZE
5895022	HBC ST-LEU /TAVERNY	LABEL BRONZE
5895002	HB ST-BRICE 95	LABEL SIMPLE

SERVICE CIVIQUE

La fédération française de handball bénéficie d'un agrément national qui permet aux clubs, aux comités et aux ligues de mobiliser le dispositif du service civique. Ce dispositif peut vous permettre de mettre en œuvre de nouveaux projets au sein de vos clubs et de proposer de nouveaux services à vos licenciés ou habitants de votre commune.



Le dispositif du Service Civique en bref :

- > il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans,
- > les missions s'effectuent sur une période de 7 mois,
- > ces missions sont obligatoirement à vocation sociale et citoyenne,
- > il est accessible à tous les jeunes,
- > le temps de travail hebdomadaire est de 24 heures minimum,
- > deux jeunes volontaires par structure mobilisant le dispositif,
- > les jeunes en service civique perçoivent une indemnité de 472,97 € nets par mois payés par l'État + 107,58 € nets d'aide complémentaire payés par la structure d'accueil,
- > il est indispensable d'avoir un tuteur au sein de la structure d'accueil (bénévole ou salarié). La structure reçoit 100 euros par mois pour le tutorat de chaque volontaire,
- > les jeunes en service civique doivent suivre une formation citoyenne et valider le PSC1 dans les 7 mois (100 euros verser à la structure en plus pour payer ces formations).

En aucun cas les jeunes ne doivent être « recrutés » pour entraîner, réaliser le secrétariat du club ou rechercher des sponsors.

Nous sommes véritablement dans des missions civiques et citoyennes, d'intérêt général. Ils doivent avoir des missions innovantes ne pouvant être assimilées à un métier. Les DDSC peuvent contrôler les missions effectuées.

Sur quelles thématiques pouvez-vous missionner les jeunes ?

- > 1. Éducation à la citoyenneté
- > 2. Accompagnement à la scolarité
- > 3. Parentalité
- > 4. Handicap
- > 5. Santé, bien être
- > 6. Environnement
- > 7. Solidarité par le handball
- > 8. Féminisation
- > 9. Plus de 35 ans
- > 10. Adolescents
- > 11. Milieu scolaire
- > 12. Zones d'ombres

À noter : la ligue IDF de handball dans le cadre du service aux clubs met à disposition des ressources humaines pour l'aide à la conception des missions.

Nous disposons de quelques exemples de missions sur ces thématiques.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec Beatrice COSNARD – 06 12 43 93 56 ou 5800000.bcosnard@ffhandball.net.

La ligue IDF gère la partie administrative : création et gestion des contrats, relation avec les services de paiement. Il est donc préférable de passer par l'agrément plutôt que par un agrément local. **Vous avez la possibilité de mobiliser le dispositif via l'agrément fédéral jusqu'au 31/12/2020.**

Et comme l'AS Poissy, Le Mée Sports, l'ES Montgeron, Massy EHB, l'USM Malakoff, Villiers EC, Cergy HB, Noisy-le-Grand HB, le HBC Lisses, le HBC Val-de-Seine, le CA L'Haÿ-les-Roses, le CDHB de l'Essonne, le FB2M, l'US Créteil, l'ASEC Avon, le Tremblay-en-France HB, le Bagnolet HBC, le HBC du Loing, le HBC Romainville, le CSM Puteaux & le TU Verrières-le-Buisson Handball et d'autres... Faites le saut !



Plus d'infos sur notre site internet : <https://www.handball-idf.com/la-ligue/aide-aux-projets-et-a-l-emploi/service-civique>

DEVENEZ...

ÉDUCATEUR HANDBALL

titre professionnel niveau IV équivalent BPJEPS



Formation dispensée par des professionnels de l'activité handball (entraîneur professionnel, cadre technique fédéral, responsable de pôle...)

Formation

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Éducateur handball sur 12 mois.

Constitué de 3 blocs de compétences, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. Il exerce son activité d'encadrement, de conception et de conduite de séances au sein des associations sportives, de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH, etc.

Contenu de la formation :

• Bloc 1 : Participer à la vie associative d'une structure de handball

- Animer un groupe en sécurité sur et en dehors du terrain
- Initier des projets structurants pour la structure
- Accompagner la formation des Juges-arbitres jeunes

• Bloc 2 : Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales

- Conduire des cycles auprès de publics diversifiés au travers des pratiques du babyhand, du minihand, du handfit ou encore du hand'ensemble

• Bloc 3 : Mention Entraîneur territorial

- Entraîner, manager une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

Modalités :

839 heures en alternance (370 h en centre, 49 h de FOAD, 8 h de tutorat, 7 h pour le positionnement, 6 h pour la certification & 406 h en pratique)

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Rythme de la formation en centre : lundi, mardi, jeudi tous les 15 j
- Une formation en entreprise, (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

Méthodes pédagogiques :

Durant la formation, la théorie est au service de la mise en pratique sur le terrain. Jeux, exercices individuels et collectifs, cas pratique, classe virtuelle.

Méthodes d'évaluation :

- Livret d'alternance avec le suivi du tuteur,
- Évaluation formative tout au long du cursus de formation
- Certification : les épreuves de certifications seront réalisées au fur et à mesure de la formation afin d'aboutir à l'obtention du titre en 2 mentions.

Pour quels métiers ?

- Agent de développement club
- Animateur tout public
- Entraîneur de niveau régional
- Éducateur sportif

Conditions d'entrée

- Plus de 16 ans
- Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Satisfaire aux épreuves de sélection

Nombre de places

- 16

Coût de la formation - financement

- 5396 €
- Formation éligible à l'apprentissage
- Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club...
- Financement personnel

Sélection

- épreuve écrite ; QCM portant sur l'activité handball ; entretien de motivation

Calendrier

	1 ^{re} phase de sélection	2 ^e phase de sélection
Fin inscription :	15 juin 2020	20 septembre 2020
Sélection :	1 ^{er} juillet 2020	1 ^{er} octobre 2020
Positionnement :	8 juillet 2020	15 octobre 2020
Début de formation :	9 novembre 2020	
Fin de formation :	8 novembre 2021	

Lieux de formation

- Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, clubs franciliens

Inscription

- www.handball-idf.com/institut-de-formation



INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

ITFE

1 rue Daniel-Costantini
CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 75

5800000.formation@ffhandball.net

déclaration d'activité n° 11940992194

Coordonnateur pédagogique de la formation :

Béatrice Cosnard

5800000.bcosnard@ffhandball.net

www.handball-idf.com



ÉDUCATEUR HANDBALL

titre de formation professionnelle de niveau IV à 2 mentions
839 h (dont 406 h en MSP)

